

Diplôme
universitaire

DIU de soins palliatifs et d'accompagnement



Collège Sciences de la santé
2016-2017

université
de **BORDEAUX**

DIU de soins palliatifs et d'accompagnement

Formation

Durée de la formation

3 ans

Programme 270 h (39 jours) :

- › 120 h en 1^{re} année dont 40 h de stage,
- › 90 h en 2^e année dont environ 30 h de travail personnel (préparation du travail pédagogique et du portfolio)

Lieu de la formation

1^{re} année

- › Université de Bordeaux, site de la Victoire, 3 place de la victoire à Bordeaux

2^e année

- › Centre d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, Hôpital Xavier Arnoz, CHU de Bordeaux, Avenue du Haut-Lévêque à Pessac

Thèmes

1^{re} année

- › Sociologie de la mort en Occident
- › Histoire et définition
- › Douleur et autres symptômes
- › Souffrance globale
- › Accompagnement
- › L'équipe interdisciplinaire
- › La phase ultime
- › Problèmes éthiques
- › Le deuil
- › Situations spécifiques
- › Organisation des soins palliatifs
- › Méthodologie du RSCA

2^e année

Approfondissement des connaissances

- › Approche par problèmes et raisonnement clinique
- › Approches éthiques en soins palliatifs
- › La communication et la relation d'aide
- › Prise de décision et travail en équipe

Pédagogie

- › Prise de parole
- › Élaboration d'une fiche pédagogique
- › Définition des objectifs pédagogiques
- › Élaboration d'un message donné en fonction des enseignés
- › Utilisation de supports et de modalités pédagogiques

Méthodologie

Apprentissage en 4 approches complémentaires :

- › Introduction d'un problème posé à partir de sa pratique
- › Recueil de données sur le terrain
- › Travail documentaire sur un problème clinique
- › Préconisations pour agir dans le cadre de son travail.

Sous réserve du vote des instances universitaires



Validation

Épreuves de 1^{re} année

- › **L'assiduité aux cours** est requise pour être autorisé à se présenter à l'épreuve écrite.
- › Un **stage validant** doit être effectué dans une structure reconnue par le comité pédagogique local et selon une liste nationale établie par le CNEFUSP. Il doit durer 5 jours consécutifs, soit 40 h minimum. Le stage fait l'objet d'une convention signée par toutes les parties. Les étudiants devront justifier d'une assurance professionnelle responsabilité civile couvrant les dommages éventuels subis ou causés par eux à l'occasion de leurs stages.
- › De plus, un **récit de situation complexe argumentée et authentique** (RSCA), est validant, rédigé par le stagiaire à partir d'une situation vécue en stage, et noté sur 10.
- › L'examen écrit de fin de 1^{re} année, noté sur 20, est validant, d'une durée de deux heures, et comporte des questions et/ou un cas clinique, avec deux sessions par année.

Les candidats ayant obtenu la moyenne au RSCA, la moyenne à l'examen écrit, et ayant validé leur stage seront admis à s'inscrire en 2^e année. Un certificat de réussite aux épreuves peut leur être délivré.

Épreuves de 2^e année

- › Un **pré-requis : la validation de la 1^{re} année de DIU**.
- › Un **travail pédagogique**, noté sur 20, doit être soutenu oralement au cours des ateliers.
- › Un **portfolio** avec 4 exercices :
 - poser un problème à partir de sa pratique,
 - un exemple de recherche documentaire,
 - recueillir des données sur le terrain,
 - agir dans son contexte professionnel.Ce travail doit être soutenu oralement devant un jury. Il est noté sur 40.

Les candidats ayant obtenu la moyenne générale sur les deux épreuves valident la 2^e année.

Les candidats s'étant acquittés de l'ensemble des épreuves des deux années sont déclarés admis au diplôme auquel ils postulent

Candidature et inscription

Peuvent être candidats :

- ▶ Les docteurs en médecine, en pharmacie, les internes en médecine générale ayant validé 4 semestres de stage, les internes après 2 ans de fonction, les titulaires d'un DES ou d'un DESC.
- ▶ Par dérogation et sur décision du responsable, les professionnels des secteurs sanitaire, social et éducatif de niveau minimum bac+3: infirmiers, psychologues, assistants socio-éducatifs, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés ou autres et ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle.
- ▶ Peuvent également être admis à s'inscrire, dans les mêmes conditions de niveau et de titre et/ou de pratique professionnelle, d'autres candidats.
- ▶ Les candidats ayant validé un D.U. Approches Palliatives, ou ex DU de Soins Palliatifs et d'Accompagnement de Bordeaux ou DU de Soins Continus de Bordeaux pourront, sous réserve de l'autorisation accordée par le Responsable Pédagogique local du DIU de Soins Palliatifs et d'Accompagnement, être admis au DIU de Soins Palliatifs et d'Accompagnement en deuxième année.
- ▶ Les candidats répondant aux critères ci-dessus définis, doivent demander un dossier de candidature à l'adresse suivante: **emilie.bresson.ext@chu-bordeaux.fr**
- ▶ Ce dossier doit ensuite être déposé, à l'attention du responsable pédagogique:
 - avant le 1^{er} septembre pour une inscription en première année de DIU
 - avant le 15 avril en cas de demande de dérogation pour intégrer la deuxième année de DIU.

Après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, une autorisation écrite d'inscription sera par la suite délivrée.

La composition pluridisciplinaire de chaque promotion sera prise en compte :

- ▶ 26 maximum pour le DIU de soins palliatifs et d'accompagnement.

Inscription au plus tard le 31 octobre

- ▶ Université de bordeaux
Service scolarité DU - Capacités en médecine
Tél. : 05 57 57 14 10

Le dossier d'inscription devra contenir, outre les pièces normales pour toute inscription :

- ▶ un certificat d'assurance professionnelle responsabilité civile, et l'autorisation d'inscription délivrée par le responsable pédagogique après examen du dossier de pré-inscription.

Coût de la formation

Le montant annuel de l'inscription comprend :

- ▶ Le droit de scolarité (inscription à l'université) fixé annuellement par l'arrêté ministériel (pour information en 2015-2016 : 189,10 € pour une inscription et 134 € en cas de seconde inscription).
- ▶ Le droit spécifique (coût du diplôme) :
 - ▶ **En formation initiale** : 500 €* (internes ayant effectué au moins 2 semestres de stage)
 - ▶ **En formation continue** :
 - 750 €* / reprise d'études non financée
 - 1100 €* / reprise d'études financée

* Montants indicatifs en cours de validation

Contact

Centre d'accompagnement et de soins palliatifs
Hôpital Xavier Arnozan
CHU de Bordeaux
Avenue du Haut-Lévêque
33604 Pessac Cedex

Tél. : 05 57 62 30 31

Fax : 05 57 65 62 52

emilie.bresson.ext@chu-bordeaux.fr